

Programme de travaux 2002 - Espaces Verts - Demandes de subventions

M. l'Adjoint ALAUZET, Rapporteur : Dans le cadre du programme des travaux prévus au budget 2002, la Commission Environnement propose la répartition suivante :

1) Investissement

Au titre du chapitre 90.823.2158.00507 - 34000 **39 421 €**

- matériels, outillage (équipes d'entretien des espaces verts et production horticole)

Au titre du chapitre 90.823.2188.00507 - 34000 **42 341 €**

- mobilier urbain (bancs, corbeilles...)

Au titre du chapitre 90.823.2312.00507 - 34000 **234 682 €**

- tranche annuelle de gros entretien des espaces verts :

* soins aux grands arbres des promenades 30 000 €

* grosses réparations en espaces verts, 124 682 €

dont :

. clôtures (Square du Barlot,...)

. grilles (Parc des Chaprais, Square Elisée Cusenier)

. squares (sécurité, propreté) (Terrain d'Aventures de Planoise, Square Coluche, ...)

. barrières de protection en bois

. petits aménagements divers (Place du Triangle, ...)

pour un budget affecté en 2002 de 154 682 €.

- aménagements et amélioration des parcs et espaces verts

* études Square Castan - Promenade Granvelle 45 000 €

* réhabilitation des versants des collines (tranche) 60 000 €

* Combe des Tilleroyes - sentier de découverte (tranche) 25 000 €

* Promenade de la Boucle du Doubs 15 000 €

* Promenade de l'Helvétie, Jardin des Sens - information accessible aux handicapés / identification des végétaux (tranche) 23 000 €

Certaines de ces opérations sont susceptibles de bénéficier d'aides de l'Etat, de la Région et du Département. Le budget affecté au titre de l'année 2002 est de 80 000 €.

Au titre du chapitre 90.823.2312.87024 - 34000 **75 000 €**

- travaux d'aménagement des jardins familiaux :

* Colombot (travaux d'amélioration, 2^{ème} tranche) 70 500 €

* Rosemont CFA : borne fontaine 4 500 €

Au titre du chapitre 90.824.2312.89038 - 34000 **11 679 €**

- travaux divers d'amélioration et d'équipement des espaces verts dans les quartiers

2) *Fonctionnement*

- travaux de premiers entretiens dans les quartiers

Au titre des chapitres : **92.823.61521 - 34000** **92 000 €**

92.412.61521 - 34000 **8 100 €**

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme proposé,

- solliciter pour les opérations concernées les aides financières de l'Etat, de la Région, du Département, la Ville de Besançon s'engageant à financer la part restant à sa charge aux budgets de l'année 2002,

- autoriser M. le Maire à lancer le (ou les) appel(s) d'offres et signer le (ou les) marché(s) à intervenir ainsi que le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget primitif 2002,

- inscrire par décisions modificatives au budget de l'exercice courant le montant des participations, à réception des décisions attributives de subventions, en recettes aux chapitres 90.823.1321/1322/1323.00507.34000, et les réaffecter en dépenses au chapitre 92.823. 2312.00507.34000.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal statue favorablement sur ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2002.